



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

tenu le 22 septembre 2018, à partir de 19h09, au
Cercle universitaire, Pavillon Alphonse-Desjardins 4^e,
Université Laval, Ville de Québec

PROCÈS VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'association *Tango Québec* (TQ)

M. Hugo Denis, président sortant, souhaite la bienvenue à la vingtaine de membres déjà présents et appelle à la nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

M. Daniel Lacoste propose M. André Guay à titre de président d'assemblée.

Mme Lise Sabourin propose M. Yaïves Ferland à titre de secrétaire d'assemblée.

MM. Guay et Ferland, comme les années précédentes, **acceptent**.

3. Vérification de la validité de l'avis de convocation et du quorum

Le président d'assemblée vérifie la validité de l'avis de convocation d'après les *Règlements généraux* et constate que le quorum de plus de 13 membres en règle (10% de 125 membres) est dépassé, puisque 28 membres ont signé la feuille des présences (annexée à l'original de l'AGA 2018).

4. Lecture par le président d'assemblée et adoption de l'ordre du jour de l'AGA de 2018

Mme Lise Sabourin propose d'adopter l'ordre du jour régulier soumis lors de la convocation de l'AGA et lu en détail par le président, appuyée par M. Claude Bergeron. **Adopté**

5. Lecture par le secrétaire d'un résumé du procès-verbal de l'AGA du 30 septembre 2017

M. Claude Bergeron propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA de l'association *Tango Québec* (TQ) tenue le 30 septembre 2017, appuyé par M. Claude Pierre-Antoine. **Adopté**

6. Rapport verbal du président

a) M. Hugo Denis remercie au préalable les membres de son équipe du conseil exécutif (CE), ainsi que M. Frédéric Fournier pour avoir rajeuni notre site *Web* et lui avoir donné une nouvelle image. **Applaudissements**

b) Le CE avait deux objectifs principaux : augmenter le nombre de membres et de participants aux activités. Les efforts soutenus pour planifier des milongas intéressantes, invitantes et chaleureuses ont reçu des commentaires très positifs et encourageants, mais le succès n'a pas toujours été au rendez-vous, occasionnant plusieurs déficits. Il cite en exemple les enrichissants et dynamiques ateliers avec Juliana Maggioli et Wolfgang Mercado, suivis de la meilleure milonga de l'année.

c) Le souper dansant du 20^e anniversaire de l'association *Tango Québec*, à l'Aquarium de Québec, le 25 août, fut un grand succès apprécié par 92 convives quant au choix de la salle et du menu, puis par les 117 personnes venues danser sur l'excellente musique du DJ M. Claude Bomal.

d) La clientèle des danseurs aux Salons d'Edgar a baissé. Il n'y a plus que deux dimanches de tango par mois, les deux autres dimanches étant désormais accordés au swing.

e) On note aussi l'absence des nouveaux danseurs et danseuses. On voit encore que des danseurs prennent trop de place sur la piste, ne s'excusant pas s'ils heurtent quelqu'un, se permettent de donner des leçons à leur partenaire sur la piste, lors des milongas. On n'a pas trouvé les moyens pour attirer et entretenir les débutant-es, dont il faut s'occuper.

f) L'association TQ a encore vécu une année riche en nombre de milongas extérieures gratuites. Les dimanches soirs au kiosque du parc Jean-Durand à Loretteville, ont été populaires et très fréquentés. Merci aux deux couples organisateurs soit Monique et Daniel Caron, Lise Sabourin et Alexander Stewart pour leur implication dans la promotion du tango.

g) Encore cette année, nous avons profité des Jardins de l'Hôtel de ville, avec deux nouveautés : les jardins Jean-Paul-L'Allier et la marina Saint-Roch, avec en moyenne une vingtaine de danseurs.

h) La visibilité obtenue sur la rue Cartier, lors de Montcalm en fête, fut exceptionnelle. Nombreux parmi les milliers de passants ont questionné, admiré et applaudi les danseurs, et demandé des informations. Nous avons remis plusieurs cartes d'affaires de l'Association et fait la promotion des trois écoles à Québec. Merci à tous les danseurs et danseuses qui ont participé à cette milonga.

i) Le président exprime sa reconnaissance et ses remerciements aux nombreux bénévoles, « aidants naturels et culturels » donnant un coup de main pour ramasser à la fin, aux autres membres de l'exécutif et au webmestre pour l'aide apportée lors de nos activités, ainsi qu'à tous les DJs qui nous ont fait danser.

Applaudissements

Mme Diane Hainse propose d'accepter le rapport du président, appuyée par M. Claude Bergeron.

Adopté

7. Rapport financier du trésorier

M. Daniel Lacoste, le trésorier sortant, présente son rapport financier, soit le *Bilan provisoire* de comptabilité de caisse au 22 septembre 2018 (l'année financière se terminant le 30 septembre) et le *Sommaire des revenus et dépenses*. Les dépenses de **13768,57\$** comprennent surtout la location de salles pour la tenue de bals (9127,45\$) et le service de bar (1545,97\$) et diverses formes d'aide (1243,75\$) et de dépenses (992,88\$) pour activités. Les revenus s'élèvent à **11246,72\$**, comprenant les cotisations (2415,00\$), les droits d'entrée aux bals (3492,00\$) et d'autres revenus (démonstrations, publicité, ateliers...) (5339,72\$). Avec un déficit d'opération (2521,85\$), l'encaisse réelle (2782,34\$) se réduit à la moitié de notre coussin souhaité à 5000\$. Ce déficit provient du faible achalandage à nos milongas, inférieur aux 50 personnes requis; lors du bal du 20^e anniversaire, la valeur de la carte de membre était incluse dans les frais d'entrée.

Mme Faby Lévesque propose d'accepter le rapport du trésorier, appuyée par M. Claude Bergeron.

Adopté

8. Rapport de la registraire

Mme Janice Wood, la registraire sortante, fait rapport. L'association TQ comptait 83 membres au début et en rassemble maintenant 125, ramenant au nombre de années antérieures ($\mu=122$ membres). Le nombre d'hommes se maintient à 53 (42.4%) alors que celui des femmes remonte à 72 (57,6%), élargissant l'écart. Il y eut 25 membres nouveaux ou anciens s'inscrivant lors du bal du 20^e anniversaire, la moitié ne demeurant pas ou plus à Québec.

Mme Faby Lévesque propose d'accepter le rapport de la registraire, appuyée par Mme Diane Hainse.

Adopté

9. Rapport de la responsable des communications

Mme Lise Sabourin présente un bref rapport quant à la variété de moyens de communication dont dispose TQ pour informer ses membres : le site *Web*, l'*Info-tango* hebdomadaire, le lien hébergé sur le *Portail du tango argentin au Québec* (www.milonga.ca), le statut sur *Facebook*. À ce propos, Mme Diane Hainse suggère qu'on accorde des droits d'administrateurs à plusieurs écoles et organisateurs d'activités (milongas) afin qu'ils affichent, de façon directe, flexible et autonome, leurs pages en partage pour une information à jour. Le Webmestre, M. Frédéric Fournier, dit que ce n'est pas un « groupe *Facebook* ». M. Tryphon Constantinou la remercie.

Applaudissements

10. Proposition de modification aux règlements généraux

M. Hugo Denis, le président sortant, a soumis trois amendements aux *Règlements généraux* de régie interne de TQ, soit au paragraphe 1 du Préambule et aux paragraphes 1 et 2 de l'article 2 sur les *Objectifs généraux*. L'argument principal est que l'association doit faire la promotion du tango à l'extérieur de la communauté et des écoles. Or les propositions ne semblent pas être des objectifs, mais des moyens, alors qu'il n'y a qu'à saisir les opportunités en tous genres. Les modifications proposées ne paraissent pas évidentes pour résoudre le problème général, sous prétexte qu'il y aurait trop d'activités pour trop peu de gens. Le secrétaire d'assemblée explique les différences entre le préambule et les objectifs des règlements généraux, lesquels doivent reproduire les objets des *Lettres patentes* de l'association, ce qu'on ne peut modifier aisément. Le président d'assemblée considère donc irrecevables les propositions de modification des objectifs.

M. Marc Leduc propose de ne pas amender les *Règlements généraux* de l'association et de porter les préoccupations mentionnées lors de la discussion dans un **plan d'action** annuel du CE. Il est appuyé par Mme Marie Laliberté. Le vote est demandé. **Adopté à la majorité**

On dit que le ou la secrétaire devrait d'ailleurs apporter quelques corrections mineures au texte des *Règlements généraux*, en accord avec les objets des *lettres patentes*, lors d'une révision.

11. Varia

Le président d'assemblée adresse une motion de félicitations au conseil exécutif sortant.

Applaudissements

12. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Il est proposé par Mme Lise Sabourin, appuyée par M. Claude Bergeron, que selon la coutume, le comité d'élection soit formé du président et du secrétaire d'assemblée. **Adopté**

13. Élections du nouveau conseil exécutif 2018-2019 (cinq postes à combler)

a) M. Hugo Denis ne se représente pas à la **présidence**. M. Wilner Laforest propose M. Tryphon Constantinou, qui accepterait qu'il n'était pas absent pendant six mois (candidature suspendue).

b) Mme Lise Sabourin propose de reconduire M. Daniel Lacoste au poste de **trésorier**; il accepte.

c) Le président appelle des candidatures par poste, mais aucun membre proposé accepte. Au second tour, Mme Marie Laliberté propose Mme Diane Hainse aux **communications**, qui refuse d'abord, mais qui accepte finalement au troisième tour.

d) Alors Mme Bich-Thuy propose M. André Guay au poste de **président** lequel accepte malgré l'incongruité de sa situation dans son rôle de président d'assemblée; le secrétaire d'assemblée assume derechef la présidence d'élection, par intérim.

e) Mme Bich-Thuy propose aussi M. Marc Leduc au poste de **secrétaire**, qui accepte.

f) Enfin, Mme Diane Hainse propose Mme Marlyne Goulet au poste de **registraire**, qui accepte.

g) Un seul candidat ayant accepté par poste, tous sont élus en bloc **par acclamation**, formant le nouveau conseil exécutif élu de l'association *Tango Québec* pour le mandat de 2018-2019 :

Président : M. **André Guay**

Secrétaire : M. **Marc Leduc**

Trésorier : M. **Daniel Lacoste**

Registraire : Mme **Marlyne Goulet**

Responsable des communications : Mme **Diane Hainse**.

h) M. Frédéric Fournier accepte de continuer son office de *Webmestre*.

i) On précise que le mandat du conseil exécutif sortant échoit le 30 septembre à minuit, alors que le mandat du nouveau conseil exécutif commencera le demain 1^{er} octobre 2018; les livres comptables et les registres de l'année 2017-18 seront fermés à cette date après la milonga de ce soir.

14. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée proposée par M. Claude Bergeron, à 21h09.

Et ensuite, tout le monde danse!

André Guay, président d'assemblée

Yaïves Ferland, secrétaire d'assemblée

29 septembre 2018